

Cercle de Mantas et du Mantois de Silence

23 janvier 2021, 132^{ème} Cercle de Silence du Mantois, 12^{ème} année.

**Avec, ou sans papier,
l'étranger est une personne
la dignité de chaque
personne
ne se discute pas,
elle se respecte
Notre silence le crie**

Le Cercle de Silence

***est une action non violente, qui rassemble
régulièrement, dans un espace public, des hommes
et des femmes de divers horizons et de toutes
convictions philosophiques, religieuses et politiques.
Il s'agit d'alerter les citoyens sur le sort réservé aux
personnes étrangères venues en France pour mieux
vivre ou sauver leur vie.***

Par notre participation au Cercle de Silence :

Nous voulons dénoncer les traitements inhumains dégradants réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, les humiliations liées aux contrôles et « interpellations au faciès ».

Nous voulons dénoncer les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et qui forcent les personnes à vivre et à travailler dans la peur et la clandestinité.

Nous refusons les lois de plus en plus contraignantes et les suspicions dont sont victimes les demandeurs d'asile qui sont exposés à de graves dangers dans leur pays d'origine.

Nous refusons les conditions de vie dans les centres de rétention administrative, les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

Nous refusons que soient adoptées et appliquées en notre nom des décisions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines, des couples, des familles et maintiennent des personnes dans la peur et l'absence de tout projet.

Nous voulons que la France reste un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par l'apport de personnes venues du monde entier, une France où il est possible de vivre ensemble.

***Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons
à rejoindre le Cercle de Silence du Mantois,
entre 11h et midi, le 4^{ème} samedi de chaque mois,
place Saint Maclou à Mantas-la-Jolie.***

Prochains rendez-vous : 27 février, 27 mars, 24 avril, 22 mai, 26 juin...

cerclesilencemantas@yahoo.fr

Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de : Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des migrants, Réseau Chrétiens-immigrés, Réseau Education Sans Frontières, Equipe paroissiale d'accueil des migrants, Action Catholique Ouvrière, Secours catholique, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, Communauté Chrétienne Africaine de Mantas, Ensemble pour une Gauche Citoyenne, Collectif de Réflexion et d'Initiatives Citoyennes.

7 janvier, 34 ASSOCIATIONS ET COLLECTIFS CITOYENS SAISISSENT LA DÉFENSEURE DES DROITS AU SUJET DE LA SITUATION DES PERSONNES EXILIÉES À PARIS ET IDF.

La situation de sans-abrisme des personnes exiliées ne cesse de se dégrader, avec des campements dans des conditions sanitaires et humanitaires inquiétantes... Cette situation témoigne des limites du système d'accueil... En savoir plus sur les sites : <https://www.ldh-france.org/> <https://www.lacimade.org/> <http://www.utopia56.com> <https://emmaus-france.org/> <https://youaresorbonne.wixsite.com/you-are-sorbonne...> entre autres signataires

A BESANÇON, VICTOIRE POUR LE BOULANGER EN GRÈVE DE LA FAIM.

« *Pourquoi on n'accepte pas ces gamins qui meurent de faim dans leur pays qui veulent travailler chez nous ? Ils ne prennent pas la place des Français* ».

Laye est né en Guinée, il n'a pas connu sa famille. A 16 ans, sur le conseil de sa famille d'accueil il quitte le pays, traverse le Mali puis la Libye... et la Méditerranée sur un bateau gonflable, débarque en Italie, il prend au hasard un train, qui l'amène en France. Accueilli en tant que mineur isolé, il est pris en contrat d'apprentissage, en sept 2019, suite à l'annonce : « **Boulangier recherche apprenti désespérément** ». Laye travaille depuis un an et demi au fournil, Il a appris le français, suit ses cours de CAP et passera son diplôme en juin. « *Il commence à 2 ou 3h du matin et n'arrive jamais en retard. Il a de très bons résultats au CFA, il aura son CAP, c'est sûr* » dit son patron, qui lui a proposé de continuer en brevet professionnel, lui assurant un emploi pour plusieurs années. Mais...



« **A 18 ans, les gendarmes débarquent parce qu'ils ont vu sur leur ordinateur qu'il était majeur. Mais ils savent pas qu'il travaille bien et que c'est un bon gars** » dit son employeur. Laye se trouve alors sous le coup d'une OQTF, obligation de quitter le territoire français. Le boulanger et ses autres employés se mobilisent pour contester l'OQTF et le refus d'octroi de titre de séjour par la préfecture. Après un recours débouté au Tribunal administratif, ils lancent une pétition (242 522 signatures) et, début janvier le boulanger entame une grève de la faim.

Le 14 janvier, la préfecture de Haute-Saône a abrogé l'OQTF du jeune apprenti. Après double légalisation de ses papiers d'identité, validée par la Guinée et par l'ambassade en France.

Laye : « **Je suis tellement heureux, et je suis fier de mon patron et du combat qu'il a mené** »

A MORLAIX, DES MIGRANTS EMPLOYÉS DANS L'AGROALIMENTAIRE SORTENT DU SILENCE.

Des entreprises du Finistère soupçonnées d'employer de nombreux sans papiers.

Trois d'entre eux ont déposé plainte pour traite d'êtres humains. Depuis des années en situation irrégulière sur le territoire français, ils travaillaient depuis plus d'un an, de nuit, dans une société nord-finistérienne spécialisée dans le ramassage de volailles. Liquidée il y a peu, l'Inspection du travail a constaté qu'elle employait 17 travailleurs sans papiers sur... 23 salariés. L'Inspection du travail a contrôlé une autre entreprise de ramassage de volailles du Nord-Finistère, résultat : 28 situations irrégulières constatées. Plus des faux en écriture et usage de faux...

«**Notre patron nous disait : vous n'avez qu'à travailler, je m'occupe du reste** », expliquent les trois hommes. Ils étaient payés 10,15 € de l'heure, mais « *tu gagnes ce que tu travailles* », les temps de trajet pour aller d'un chantier à un autre n'étaient pas rémunérés. Pas plus que les temps d'attente, sur place ou au bureau, « *non chauffé* ». « *On pouvait venir nous chercher en fourgon à 21 h 30 et nous ramener le lendemain à 9 h 30. Sur les 12 heures, seules six ou sept étaient parfois payées.* » Ils espèrent que les Prud'hommes leur donnera raison. « **Tout ce que l'on demande, c'est de pouvoir bosser, être régularisés, comme nos onze collègues qui ont déposé plainte. On fait un travail extrêmement fatigant qu'aucun Français ne veut faire** ».

ANNIVERSAIRE. Le premier Cercle du silence de Mantes a eu lieu en janvier 2010, et s'est renouvelé chaque mois depuis (sauf mars et avril 2020) avec des représentants, de toutes sensibilités, d'associations qui oeuvrent au service des migrants. En 11 ans les lois sur l'immigration ont évolué, pas forcément dans le bon sens. **La vigilance des Cercles du silence est toujours nécessaire.**